



Engagements, réserves et dettes du système de retraite

Séance plénière du COR
11 juillet 2018

Secrétariat général du COR

Contexte

- Répartition et contributivité au cœur du système de retraite français
 - Pensions financées par cotisations prélevées sur les revenus des actifs, année après année
- En pratique, réserves et dettes
 - À court terme, gestion de trésorerie
 - À moyen et long terme
 - Réserves de précaution
 - Réserves de lissage
- Appréciation de la pérennité financière d'un système financé en répartition → vision de long terme des engagements

Contenu

- Comment évaluer les engagements du système de retraite, que valent-ils et quelle est leur sensibilité aux hypothèses démographiques ?
 - Document n° 2 : méthodes et mesure
 - Document n° 3 : sensibilité
 - Présentation par Anne Lavigne
- Quel est le rôle du Fonds de réserve pour les retraites dans l'équilibre financier du système de retraite ?
 - Document n° 4 : missions et évolutions récentes
 - Document n° 5 : quelle utilisation du FRR au-delà de 2024 ?
 - Présentation par Christophe Albert

Contenu

- Les réserves des régimes de retraite : quels objectifs de constitution, quels montants et quelles stratégies de placement ?
 - Document n° 6 : panorama du pilotage financier des régimes complémentaires gérés en répartition
 - Document n° 7 : exemple de l'AGIRC-ARRCO
 - Présentation par Philippe Goubeault et François-Xavier Selleret (AGIRC-ARRCO)
 - Document n° 8 : exemple de l'IRCANTEC
 - Document n° 9 : exemple du RAFP
 - Présentation par Philippe Desfossés (RAFP)
- La gestion de la dette des régimes de retraite français : un état des lieux
 - Document n° 10
 - Présentation par Christophe Albert



Engagements du système de retraite : évaluation et sensibilité aux hypothèses démographiques

Séance plénière
11 juillet 2018

Secrétariat général du COR

Problématique

- Comment évaluer les engagements d'un système de retraite ?
- Que valent les engagements du système de retraite français dans l'optique de la comptabilité publique ?
- Des mesures plus pertinentes : *tax gap* et *pension gap*
→ Document n°2
- Quelle sensibilité aux hypothèses démographiques ?
→ Document n°3

Comment évaluer les engagements d'un système de retraite ?

- Rapports annuels du COR : indicateurs rapportant des flux annuels de ressources, de dépenses et de soldes du système de retraite au PIB
- Vision complémentaire cumulative à travers un indicateur synthétique représentatif des engagements de long terme du système de retraite
- Quel indicateur synthétique ?
 - Synthèse proposée par Didier Blanchet et Jean-François Ouvrard
 - Dette explicite vs. dette implicite = ensemble des droits à la retraite à honorer dans le futur sur la base des règles existantes ou déjà programmées
 - Deux grandes approches
 - Droits acquis et système fermé
 - Système ouvert

Méthodes d'évaluation des engagements : vue générale

Droits acquis par les individus à la retraite + droits acquis par les cotisants actuels (sur la base de leurs cotisations passées)	Engagements en « droits acquis »	Engagements en « système fermé »	Engagements en « système ouvert »
+ droits à acquérir par les cotisants actuels, nets de leurs cotisations futures			
+ droits futurs des générations courantes ou futures qui n'ont pas commencé à cotiser nets des cotisations acquittées pendant leur vie active			

La méthode d'évaluation en « système ouvert »

- Optique de flux cumulés (à paramètres du système constants)
 - Dette implicite *ex ante* (évaluée en t_0) : somme actualisée entre t_0 et T des besoins de financement futurs (prestations – cotisations)
 - Dette implicite *ex post* (évaluée en T) : somme capitalisée entre t_0 et T des besoins de financement passés
- Écart de financement actualisé (à paramètres constants)
 - *Tax gap* : montant, en points de PIB, du surcroît de ressources qu'il faudrait prélever durablement pour couvrir les besoins de financement futurs
 - *Pension gap* : montant, en points de PIB, de l'abattement sur les pensions qu'il faudrait opérer durablement pour couvrir les besoins de financement futurs
 - Abattement sur la pension moyenne, à âge de départ à la retraite inchangé
 - Recul de l'âge de départ à la retraite, à pension moyenne inchangée

Que valent les engagements du système de retraite français dans l'optique de la comptabilité publique ?

- Obligation des États membres de l'UE : transmettre à la CE une estimation des engagements de retraite vis-à-vis des ménages
- Ces engagements ne sont pas une dette explicite → n'entrent pas dans le cadre des procédures de déficit excessif
- Évaluation par l'INSEE
 - Selon la méthode des droits acquis
 - Avec un taux d'actualisation égal à 3% commun à l'ensemble des pays (variantes 2% et 4%)
- Fin 2015
 - 8 108 Md€ (3,7 années de PIB) au taux d'actualisation de 3%
 - Dont 14% au titre des engagements de la FPE

Tax gap et *pension gap* du système de retraite français

- Mesures plus cohérentes (système ouvert) avec la logique de la répartition
- Projections publiées dans le rapport annuel du COR en juin 2018
- À l'horizon de 25 ans ou 2070, dans différents scénarios de taux de croissance du PIB, supposé égal au taux d'actualisation
- *Tax gap* : augmentation du taux de cotisation qu'il faudrait appliquer dès 2018 sur tous les revenus d'activité pour équilibrer le système en moyenne
- *Pension gap* : abattement sur les pensions qu'il faudrait appliquer dès 2018 pour équilibrer le système en moyenne

Tax gap et pension gap à l'horizon 2070

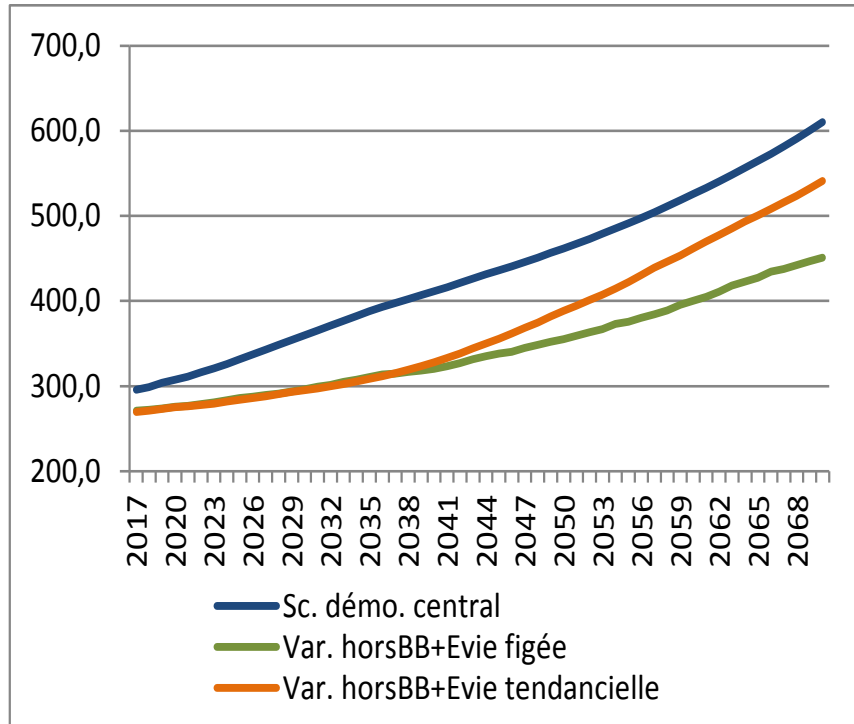
en %	Taux de croissance des revenus d'activité de long terme -->	1,00%	1,30%	1,50%	1,80%	
	Taux de croissance moyen des revenus d'activité sur la période -->	1,01%	1,25%	1,42%	1,66%	
	Taux de chômage de long terme	Taux de chômage moyen sur la période				
<i>Tax gap</i>	4,5%	6,0%	1,6%	0,4%	0,4%	-1,5%
	7,0%	7,4%	2,1%	0,8%	0,1%	-1,1%
	10,0%	9,2%	2,7%	1,4%	0,6%	-0,6%
<i>Pension gap</i>	4,5%	6,0%	-5,6%	-1,4%	1,4%	5,8%
	7,0%	7,4%	-6,8%	-2,8%	-0,2%	4,0%
	10,0%	9,2%	-8,1%	-4,4%	-1,9%	1,9%

Avec une croissance des revenus d'activité de 1,01 % en moyenne par an et un taux de chômage de 6 % en moyenne, une **hausse de 1,6 %** dès 2018 du taux de cotisation (*tax gap*) serait nécessaire pour assurer l'équilibre financier du système de retraite en moyenne à l'horizon 2070. Cet équilibre pourrait également être assuré avec un **abattement de 5,6 %** dès 2018 sur toutes les pensions de retraite (*pension gap*).

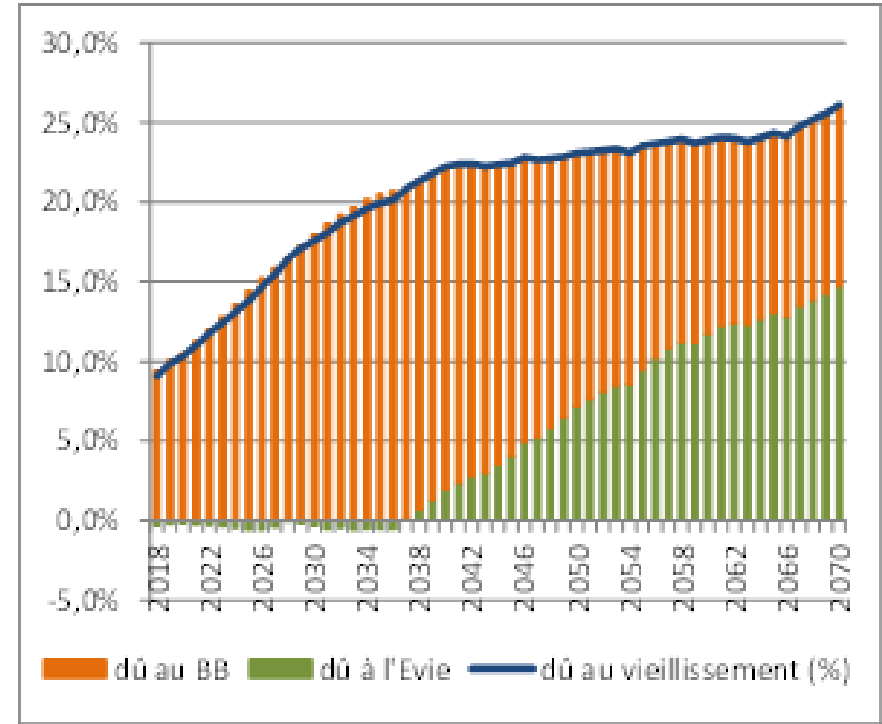
Quelle sensibilité aux hypothèses démographiques ?

- Vieillessement de la population française « par le haut »
 - Allongement de la durée de vie
 - Arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du *baby boom*
- Objectif : décomposer les évolutions de la situation du système de retraite (effectifs de retraités, **dépenses**, ressources, soldes)
 - Imputables à la démographie, en dissociant *baby boom* et allongement de l'espérance de vie
- Construire un contrefactuel
 - Construire une population fictive qui n'aurait pas connu le *baby boom*, mais qui aurait connu la même mortalité que la population réelle → effet *baby boom*
 - Partir de la population fictive précédente et figer l'espérance de vie en 2006 → effet espérance de vie

Contribution du vieillissement à l'accroissement des dépenses de retraite




Entre 2017 et 2070, la masse des dépenses de retraite devrait augmenter de 106,2 % (€ constants, sc 1,3%), dont la moitié est imputable au vieillissement



Impact croissant du vieillissement entre 2018 et 2040 (effet *baby boom*)
 Contribution de l'espérance de vie majoritaire à partir des années 2050



Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter  [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)